

déi Lénk
Marc Baum
Député

Luxembourg, le 24 juin 2025

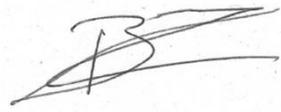
Objet : Disparité entre demandes et bénéficiaires du REVIS

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, j'ai l'honneur de poser, lors de l'Heure de questions prévue pour le 24 juin 2025, une question orale à Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil :

« Comment Monsieur le Ministre analyse-t-il l'écart observé en 2023 et 2024 entre la progression des demandes de REVIS et le nombre effectif de bénéficiaires pris en charge ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux,



Marc Baum
Député